



Rapport d'activité - Saison 2024 / 2025

1. Mise en place

L'équipe nouvellement élue a pu rapidement se mettre en place pour gérer l'organisation des championnats, forte d'une expérience passée et d'un savoir-faire efficace.

Soucieux d'assurer un accès égal pour tous les clubs aux niveaux de leur choix en brassage, tout en modulant cette diversité aux spécificités rencontrés localement, et de garantir la même égalité vis-à-vis des championnats organisés, les engagements d'un nombre globalement stabilisé d'équipes ont permis de compléter une architecture des compétitions maillant l'ensemble du vaste territoire AURA sur toutes les catégories, à l'image de l'équipe qui m'accompagne, engagée pour permettre d'assurer au mieux une représentativité de l'ensemble des territoires de notre ligue.

Ce terme d'engagement se retrouve dès avant l'entame des championnats, pour inscrire en compétition une équipe, et se doit de refléter au mieux la réalité des clubs. Nos compétitions permettent un engagement tardif, que ce soit en 1^{ère} phase jusqu'à la Toussaint, ou dès novembre et jusqu'en janvier en prévision de la seconde phase jeune.

Alors que plusieurs désengagements, faute d'effectif ou de vérification de saisie, altèrent l'équilibre d'une composition initiale au détriment des autres clubs participants, la COC a toujours été en mesure d'intégrer les demandes supplémentaires parvenues tardivement, préférables donc à des inscriptions incertaines prenant en réalité la forme d'options difficilement honorables.

Le choix du niveau peut s'opérer ensemble et en concertation avec vos relais de proximité, vos techniciens, pour vous orienter si besoin. La préoccupation initiale demeure vis-à-vis des équipes constituées de pouvoir jouer autant que possible.

La COC fonctionne au quotidien grâce à l'apport inestimable de Chantal Roche, au service des clubs, et qui sait toujours répondre à leurs sollicitations pour les aiguiller du mieux possible.

2. Bilan

Équipes et rencontres

Catégorie	Sexe	Niveau	Poules		Équipes		Matches		2023/2024
			1	2	1	2	1	2	Équipes
Para Hand	-	Exc	1		5		15		Créé
Prénational	M	Exc	2		24		264		-
Excellence	M	Exc	3		36		396		-
Honneur	M	Exc	4		47		506		-1
Prénationale	F	Exc	4		48		528		-
Nationale 3	F	Exc	2		24		265		-
Division 1	M	Div	6		72		792		-
Division 2	M	Div	11	16	85	84	574	282	+3
Division 1	F	Div	13	16	97	97	630	342	-5

Tableau 1 : État des engagements et déroulé des championnats par catégorie et niveau (+16)

Catégorie	Sexe	Niveau	Poules		Équipes		Matches		2023/2024
			1	2	1	2	1	2	Équipes
m18	M	Exc	12	4	70	24	340	124	-1
m17	M	Exc	3	3	18	18	90	90	-
m15	M	Exc	13	9	78	54	390	274	+2
m13	M	Exc	11	4	61	24	282	124	-8
m18	F	Exc	9	4	47	24	202	124	+1
m16	F	Exc	3	4	17	17	80	86	-1
m15	F	Exc	10	4	56	24	260	124	+6
m13	F	Exc	6	3	33	18	150	94	-3
m18	M	Div	15	24	98	141	305	725	-1
m15	M	Div	23	29	141	168	445	843	+8
m13	M	Div	27	38	172	210	559	1093	-
m18	F	Div	9	14	55	78	181	370	+2
m15	F	Div	15	22	92	126	284	650	+5
m13	F	Div	16	21	101	117	328	610	+4
Total			432		1480		13777		-3 équipes
			poules		équipes		matches		

Tableau 2 bis : État des engagements et déroulé des championnats par catégorie et niveau

Le Hand Fauteuil a pris désormais la forme d'un championnat qualificatif pour les finalités nationales à 6. Le nombre global d'équipes engagées est stable avec une hausse des jeunes féminines, mais une baisse en +16F. Une trentaine d'équipes jeunes supplémentaires s'est ensuite engagée en seconde phase. Près de 13800 matches auront pu se dérouler, soit 100 de plus que l'an passé.

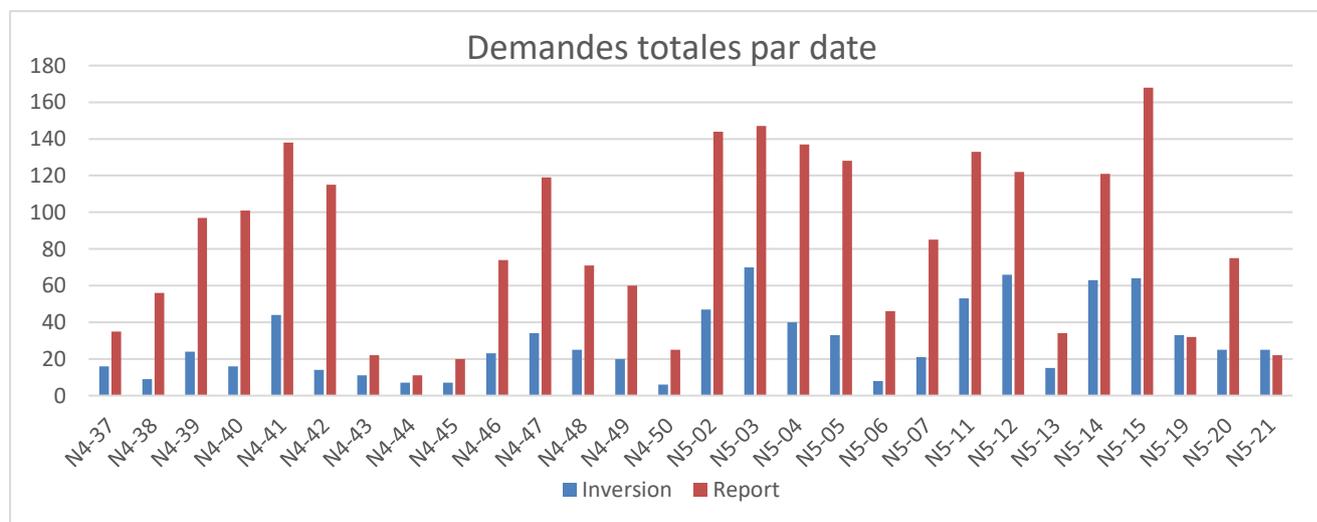


Tableau 3 : Répartition des demandes de report et d'inversion par date de compétition

Les reports et inversions ont concerné environ 2100 rencontres pour 2300 demandes de reports traitées avec la répartition présentée ci-dessus. Une poignée de reports est le fait virtuel de la grille de championnat adoptée en brassage division jeune. Les dates bloquées pour des stages de sélections départementale font apparaître des pics, de même que la qualification remarquable des équipes d'AURA en finale de Coupe de France mi-mai.

820 demandes d'inversion ont été traitées, avec une répartition homogène par catégorie et date concernée, bien souvent par paire aller-retour lorsque le calendrier le permettait, et qui reflète l'utilité de cette option et la bonne anticipation dont ont fait preuve les clubs demandeurs.

Conventions

Les dossiers de conventions entre clubs nous sont parvenus de la commission SR pour leur intégration en championnat.

Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
+16	15 (13)	9 (10)	14 (16)	12 (9)
-16/-17	-	8 (6)	-	13 (10)
m13	21 (22)	4 (3)	19 (14)	2 (3)
m15	32 (19)	5 (11)	23 (32)	20 (12)
m18	17 (17)	5 (9)	30 (24)	4 (7)
Total	85 (71)	31 (40)	86 (87)	51 (41)

Tableau 4 : Répartition des équipes engagées en convention cette saison (et saison passée)

Une proportion très significative concerne toujours les voies d'accès aux niveaux les plus élevés. La tendance reste à la hausse, toutefois la catégorie -15 apparaît singulière en lien avec les cohortes d'effectifs et leurs évolutions respectives.

Surclassement / Mixité

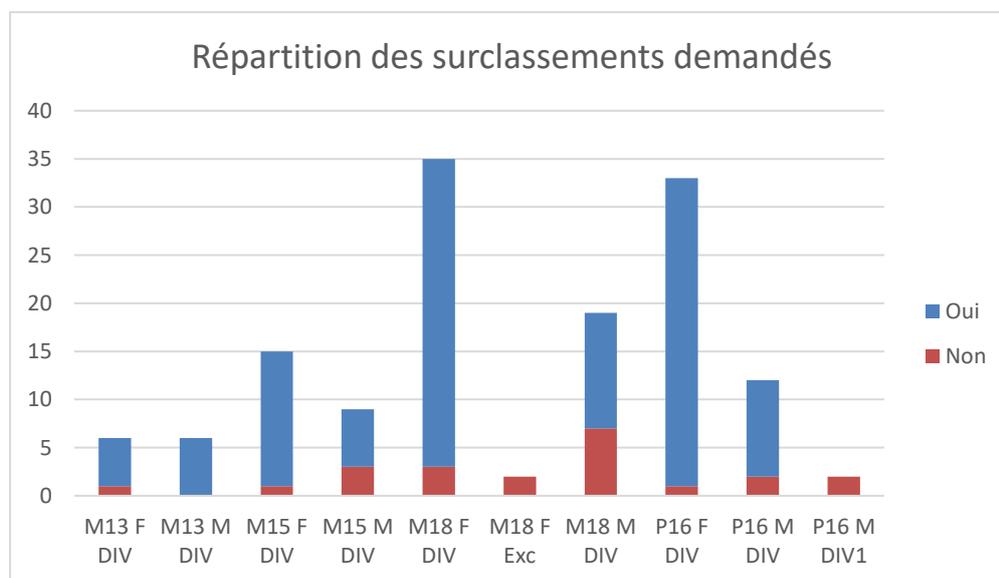


Tableau 5 : Répartition des demandes traitées de surclassement

Hormis les autorisations qui relèvent du PPF, la part observée la plus importante concerne les -18F parfois complétées par des -15 surclassées, parfois avec pour unique solution d'évoluer en +16, toujours au plus bas niveau. Hormis les demandes refusées, les dossiers reçus incomplets peuvent ralentir les demandes qui apparaissent désormais avoir été acceptées.

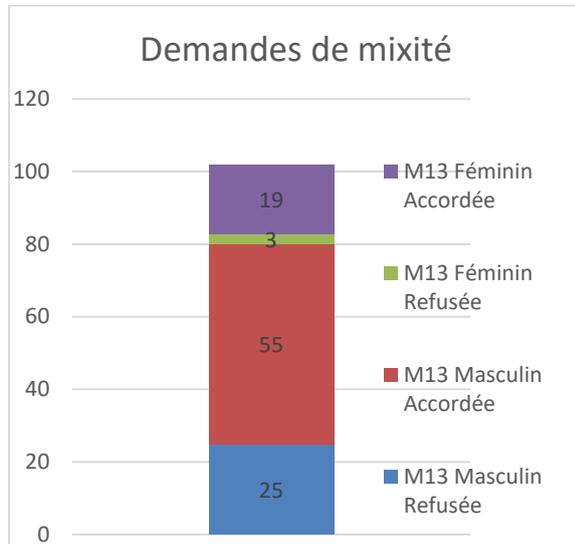


Tableau 6 : Répartition des demandes reçues de mixité

La commission a traité 140 demandes de surclassement issues des clubs (160 l'an passé) et 100 demandes de mixité (80 l'an passé). Merci à Pierre Déchance, Remy Iapteff, et Gérald Theate pour leur implication sur le sujet. Les demandes reçues apparaissent majoritairement valables, d'où le taux d'autorisation, avec des surclassements réduits expliqués par la hausse des effectifs avec un nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie d'âge stabilisé. Le cadre règlementaire très strict concernant la mixité a induit des refus plus nombreux compte tenu des situations évaluées.

Homologation des rencontres

Forfaits isolés					Pénalités Sportives				
Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M	Cat	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
-16/-17	-	1 (3)	-	0 (0)	-16/-17	-	0 (2)	-	4 (2)
m13	8 (24)	2 (2)	20 (30)	0 (0)	m13	10 (21)	1 (3)	56 (50)	4 (4)
m15	15 (25)	2 (3)	24 (15)	4 (3)	m15	12 (9)	4 (5)	17 (23)	4 (4)
m18	22 (20)	2 (3)	20 (29)	7 (5)	m18	6 (8)	2 (1)	11 (18)	2 (5)
p16	19 (29)	6 (6)	23 (39)	5 (12)	p16	10 (12)	2 (9)	14 (26)	8 (3)
Total	64(98)	13 (17)	87 (113)	16 (20)	Total	38 (50)	9 (20)	98 (117)	22 (18)

Tableau 7 : Répartition des rencontres forfaits et pénalités (et saison passée)

Les extractions Gesthand ont favorisé le traitement et de la remontée des vérifications afin d'homologuer les rencontres. 184 (dont 4 Hand Fauteuil) d'entre elles ont un forfait isolé, tandis que 167 sont perdues par pénalité, les données – incomplètes - de cette saison datant de début mai.

Les 13800 rencontres ont généré jusqu'à présent environ 7500 anomalies et vérifications induites, un volume stable également, pour n'en notifier toujours qu'une minorité aux clubs : 600 soit pour l'instant moins que la saison passée. La plupart de ces notifications demeurent corrigibles, voire évitables, souvent au moyen d'une vérification de la FDME préalablement à la rencontre, et toujours avec un contrôle rigoureux des champs sous votre responsabilité : la FDME reste un document officiel.

Les notifications ont autant que possible été adressées aux clubs concernés dans la semaine, principalement afin d'en éviter au maximum la répétition.

25 notifications complémentaires concernent des doublages non autorisés, la participation sur une même semaine de compétition à 2 rencontres de championnat au sein de 2 équipes différentes. Dans la plupart des cas, l'erreur s'évite si l'officiel responsable s'assure de l'identité des joueurs inscrits.

Anomalies Sportives					Anomalies Administratives				
Catégorie	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M	Cat	Div. F	Exc. F	Div. M	Exc. M
M16/M17	-	0 (2)	-	6 (3)	M16/M17	-	0 (4)	-	1 (0)
M13	15 (33)	3 (4)	82 (81)	3 (3)	M13	10 (17)	3 (3)	29 (39)	8 (6)
M15	15 (11)	6 (7)	23 (26)	10 (6)	M15	10 (13)	6 (1)	18 (26)	10 (7)
M18	7 (23)	2 (2)	30 (14)	2 (5)	M18	6 (17)	2 (2)	14 (23)	5 (4)
P16	13 (20)	2 (9)	16 (27)	8 (3)	P16	5 (17)	5 (53)	21 (21)	208 (195)
Total	50 (87)	13 (24)	151 (148)	29 (20)	Total	31 (64)	16 (63)	82(109)	232 (212)

Tableau 8 : Répartition des anomalies sportives et administratives (et saison passée)

Il est fréquent de retrouver plusieurs anomalies sur une seule FDME, comme de constater des failles logicielles trop peu considérées au détriment de la responsabilité individuelle des signataires. Le support informatique nous a indiqué ne plus développer de correctifs aux bugs constatés pour se focaliser sur la refonte totale du logiciel FDME.

Une soixantaine d'équipes ont subi un forfait général, dont une large partie simplement en carence de vérification de ses propres engagements saisis ; d'autres nombreuses par ailleurs sans même entamer un championnat, puis une quinzaine restante ensuite. Les quelques récents s'expliquent par le cumul des forfaits isolés ou de pénalités sportives, pour lesquels d'autres peuvent encore survenir d'ici la fin de saison, tandis que les plus anciens étaient davantage des conséquences d'effectifs restreints.

Fonctionnement

Les réunions ont pu concerner l'élaboration des championnats, le traitement des rencontres, puis les évolutions possibles de l'organisations des compétitions. La coordination avec les autres commissions et services concernait par exemple les SR pour les surclassements, les équipes associées aux conventions, ou les éléments du domaine dédié CMCD, la CTA pour les questions relatives à l'arbitrage, l'évènementiel pour les finalités, la discipline ou la CRL pour les éléments ayant un impact sur les championnats, l'ETR pour les niveaux de jeu rencontrés, et tous aussi dont l'ITFE pour l'élaboration des calendriers futurs.

La vérification des FDME nécessitait un point bimensuel, traitant aussi des sollicitations de clubs.

La COC s'est pleinement réunie à 4 reprises d'abord pour préparer la saison en cours, puis à chaque interphase, ensuite en prévision d'abord des finalités, et de l'intersaison en lien avec les retours des

échanges thématiques proposés sur le territoire. Des réunions de travail ont naturellement complété ces points réguliers.

Par ailleurs la COC fédérale a tenu une réunion plénière entre les COC régionales et ses membres.

Merci au club de Roanne Riorges et à Norbert Mivière d’avoir participé à une phase de tests sur le sujet de la refonte totale du logiciel FDME pour permettre des remontées à l’équipe digitale fédérale, et avec Marie-Christine Richel participante aussi par ailleurs.

3. Temps d’Échange

Les temps d’échanges proposés par la ligue et tenus sur 5 bassins en mars & avril ont permis d’aborder l’organisation sportive avec les clubs présents et leurs préoccupations en la matière pour que chacun puisse exprimer ses remontées précises du terrain. Qu’elles soient très spécifiques ou généralisables, uniques ou unanimement partagées, elles auront permis d’éclairer les axes sur lesquels plancher et de mieux cibler la consultation proposée, avec une centaine de participants, pour établir un audit le plus complet possible des attentes de chacun, pour chaque catégorie, et pour chaque niveau de jeu.

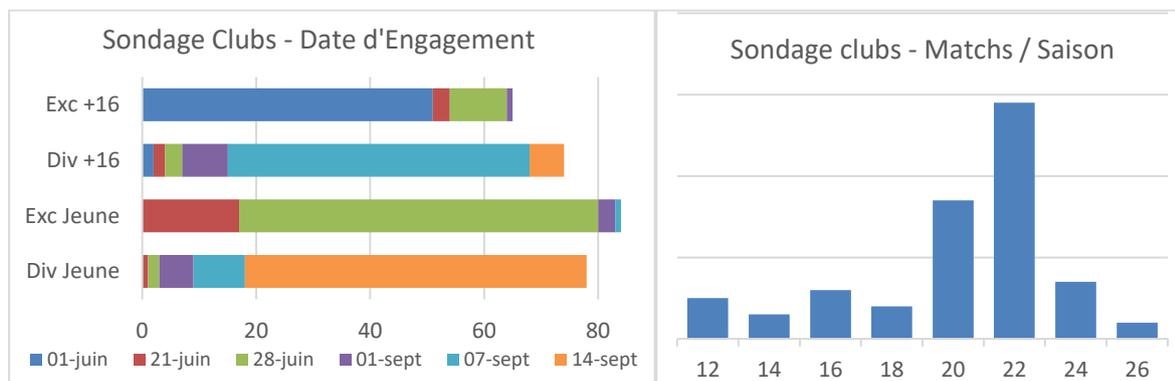


Tableau 9 : Sondage - Dates préférables d’engagement et nombre souhaitable de matchs par saison

Sur le fond, il ressort des configurations optimales proches de celles proposées concernant le nombre idéal de rencontres par saison ou les modalités d’engagement, en précisant bien la possibilité d’engagement tardif, bien plus pertinente que celle d’une option qui mène parfois à des forfaits avant l’entame du championnat, et l’intérêt d’une seconde phase en jeune, avec le souci de poursuivre l’effort de publication avant la mi-décembre, surtout afin de connaître les calendriers des réservations de gymnases dès que possible.

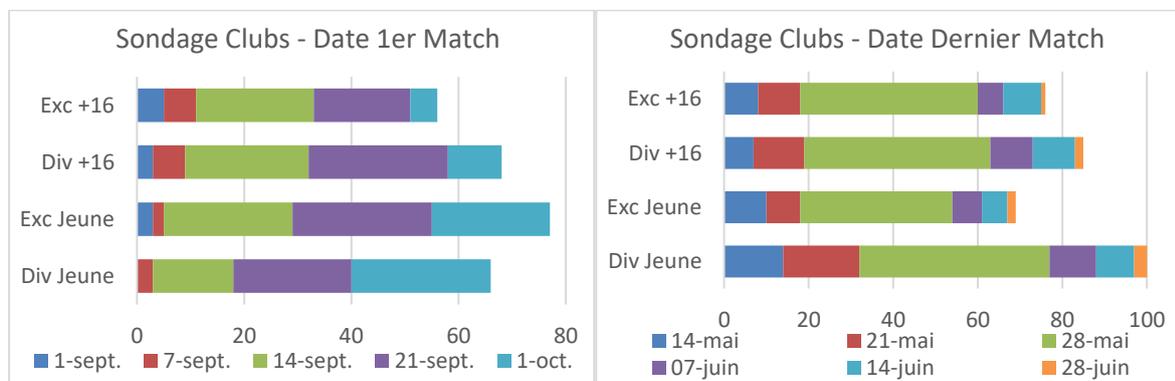


Tableau 10 : Sondage - Dates préférables de début et fin de saison régulière

L'élaboration du calendrier navigue entre choix contraints et décisions permises, que les tendances dégagées proposent d'orienter quant à l'entame par niveau et catégorie en septembre, et la fin de saison régulière à situer fin mai - aux jours fériés près - en très large majorité.

Les trajets induits restent un élément clé de composition des championnats, entre la possibilité de varier les oppositions, et l'impératif de proximité, de même que le traitement des reports et les motifs évoqués, chacun modulé par les niveaux et catégories croissantes.

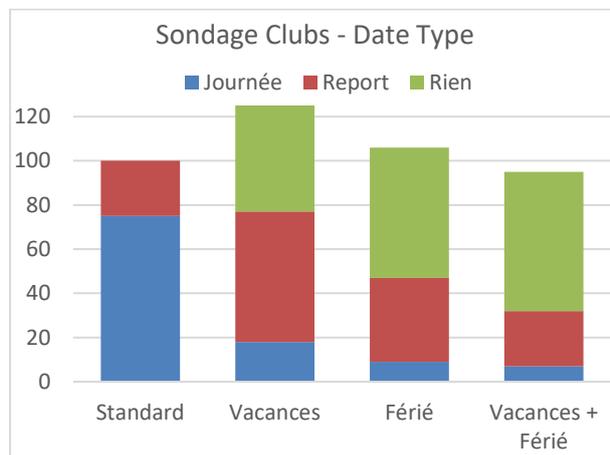


Tableau 11 : Sondage – Date typiquement souhaitable au calendrier général

Certaines propositions ne permettent toutefois pas d'établir un consensus, ni d'envisager des ajustements, puisque contradictoires, ou incompatibles avec d'autres aspects majoritairement exprimés (brulages, dates retenues, formules spécifiques, attentes hétérogènes).

Les demandes de cesser la 2nde phase +16 dans des secteurs limités à 8 équipes - voire moins - autant que les rencontres réitérées, vous seront proposées (hausse induite pour certains trajets, et répartition possible des engagements), comme d'autres pour mieux organiser des niveaux intermédiaires.

4. En Somme

Le nombre total d'équipes apparaît stabilisé, avec toutefois davantage de rencontres, signe d'une activité fournie. La COC s'efforce de garantir la meilleure équité de toutes les compétitions organisées, de l'amont avec l'architecture puis la composition des championnats, au suivi quotidien des conclusions ou modifications de rencontres et remontées des FDME, à l'aval par les contrôles préalables à l'homologation des rencontres, puis des classements pour la continuité d'intersaison.

Cette saison se termine mais une autre se prépare avec quelques évolutions proposées : les amendements à suivre, qui relèvent de la synthèse des échanges et remontées, pour pérenniser nos compétitions, et répondre aux problématiques de terrain soulevées dans l'intérêt général.

Je profite de ces quelques mots pour remercier les acteurs du handball, clubs, comités, qui ont pris le temps de venir nous rencontrer pour échanger ensemble, enrichir la réflexion menée, et développer les sujets abordés depuis une multiplicité d'angles.

Je souhaite un été reposant à chacun d'entre vous.

Florian MOREAU, président de la COC